Paysage

Risques naturels

Structure urbaine

Démographie

Logement

Déplacements & transports

Activité économique

Équipements

Plan Local d'Urbanisme de la ville de Gardanne (PLU)

Phase 1 : Diagnostic / Résumé de l'étude diagnostic 15 mars 2005

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

Préface

Roger Meï, Maire de Gardanne

À projets d'avenir, ville d'avenir

En 2020 quel sera le visage de Gardanne ? À quoi ressembleront ses rues, ses bâtiments, ses quartiers ? À quel rythme sa population va-t-elle s'accroître ? Quels seront les nouveaux gisements d'emplois de la commune ? Les réponses à ces questions dessinent le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui guidera le développement de Gardanne à l'horizon 2020.

Avec ce PLU, nous n'entendons pas élaborer un simple document technique d'occupation des sols. Notre ambition est de construire un véritable projet de ville.

Première phase de ce plan en 5 étapes : le diagnostic. Élaboré par un cabinet indépendant, il dresse l'état des lieux de la commune. Un portrait actualisé qui dessine les grandes tendances de son évolution, identifie ses atouts et ses dysfonctionnements, recense et anticipe ses besoins.

À ce titre, ce document lance véritablement la démarche. Une démarche que nous voulons symbolique de notre engagement en matière de démocratie participative. Documentation, rencontres publiques, espace de débats… Dans le cadre général de ces propositions, nous tiendrons compte autant que faire se peut de vos avis, de vos idées et de vos suggestions. C'est pourquoi, nous vous engageons à participer à l'élaboration de ce projet en remplissant le questionnaire joint à ce document.

Le choix de la méthode est ici un choix politique : faire en sorte que les Gardannais s'impliquent dans l'élaboration et l'orientation de leur projet de ville. Une ville mieux équilibrée, plus sûre, plus respectueuse de l'environnement, une ville qui valorise l'habitat et favorise la création d'emploi. Une ville d'avenir ouverte et solidaire.

Quand le PLU remplace le POS

Le plan local d'urbanisme (PLU), défini par les lois Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et Urbanisme et Habitat, est un document d'urbanisme élaboré à l'initiative de la commune. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) qui se contentait de fixer la destination de chaque parcelle de terrain. Le PLU doit présenter un véritable projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune, au travers d'actions en matière de renouvellement urbain, de logement, d'espaces publics, de paysage, d'environnement, de transports…

À ce titre, le PLU nous offre aujourd'hui l'opportunité de gérer la ville autrement en laissant une large place à la concertation : de la population, des partenaires institutionnels (services de l'État, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture…), des acteurs du monde de l'entreprise, de la vie sociale et du milieu associatif.

Une démarche en 5 étapes

Diagnostic :
Recensement et analyse technique des études, des opérations en cours et des projets afin de dégager et décliner les principaux enjeux.

Projet d'aménagement (PADD) :
Approfondissement des objectifs et formulation des grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement soumises à concertation et débat.

Élaboration des documents du projet de PLU :
Diagnostic, PADD, rapport de présentation, règlement et documents graphiques.

Vote du projet de PLU :
À l'issue des débats sur les orientations, de la concertation et de la présentations aux services de l'État.

Enquête publique et approbation par le Conseil Municipal :
Après la prise en compte des remarques des partenaires institutionnels et les conclusions du commissaire enquêteur.

Historique

Les grandes étapes du développement urbain de Gardanne

L'extension de l'agglomération commence véritablement avec la construction du chemin de fer dans les années 1880/1890 et le développement des industries du charbon et de l'alumine.

En 1891, les Houillères du Bassin du Midi foncent le puits Ernest Biver.

En relation avec cette activité, le site de Gardanne est choisi en 1893 pour y édifier l'usine d'alumine. La commune bénéficie ainsi de la présence de la ligne de chemin de fer transportant par wagons la bauxite venue du Var. L'usine s'implante initialement sur 11 hectares dans le quartier Saint Michel. Elle occupe aujourd'hui près de 40 hectares.

Des ensembles de logements destinés aux ouvriers sont réalisés à proximité des sites d'exploitation : Cité Biver (1907/1908), cité du Ventilateur (1916/1927), cités du "Four à Chaux" et "Bord de Route" (1924), "Presqu'île" en 1926/1928, "Salonique" (1931/1936), cité "Rave" durant la seconde guerre mondiale.

Une véritable agglomération se développe alors dans le quartier Biver qui disposera de son église, en 1924, et de son école en 1925.

Après la seconde guerre mondiale, la reconstruction économique de la France relance l'industrie du charbon. Dans les années 50, les Houillères de Provence sont ainsi autorisées à construire au Nord-Est du territoire, dans le secteur de La Palun, un premier groupe de centrales thermiques de 55 MW suivi de trois autres entre 1955 et 1967. La production électrique trace alors une nouvelle voie pour le charbon durement concurrencé par le pétrole.

Repères

- **Population :** 19 344 habitants

- **Superficie :** 2 700 hectares dont
  - 16% de zones urbaines
  - 14% de zones NA
  - 6% de zones NB
  - 10% de zones agricoles
  - 54% de zones naturelles

- **Emplois :** 6 402 emplois
(+600 emplois depuis 1990)
  - Taux d'activité 44%
  - Taux de chômage 11,8%*

NA : Zone peu ou pas équipée, réservée pour une urbanisation future.
NB : zone partiellement desservie par des équipements dont le renforcement n'est pas prévu et dans laquelle des constructions ont déjà été édifiées.

Sources INSEE 1999
Recensement général de la population
*Sources INSEE/ANPE2004

Le développement de l'industrie accélère la mutation économique et la croissance démographique de la ville qui s'opère en particulier par l'apport de main-d'œuvre étrangère (italienne, arménienne, polonaise, tchèque, espagnole, nord africaine et bien d'autres encore).

Jusqu'à l'immédiat après guerre, l'urbanisation s'effectue essentiellement autour du cours. Dans les années 60, des ensembles de collectifs émergent dans la continuité des faubourgs anciens (copropriété Veline, résidences les Ombrages, Beausoleil…).

Depuis les années 70, le développement urbain de Gardanne se caractérise par deux tendances : la création d'ensembles collectifs sociaux et le développement d'un vaste tissu pavillonnaire. Ce dernier a tendance à s'implanter dans la partie Sud et Sud-Est de la commune le long d'anciens chemins ruraux.

Ce phénomène qui se poursuit aujourd'hui encore, révèle toutefois ses limites en termes de qualité des formes urbaines, de maillage, de traitement des espaces publics et plus largement de consommation de l'espace.

La cessation de l'activité minière avec la fermeture des puits Z et Yvon Morandat, début 2003, engage aujourd'hui la ville dans une nouvelle mutation économique. L'implantation de l'Ecole de la Microélectronique de Provence est un élément essentiel de cette dynamique.

1 Le paysage aujourd'hui

Le grand paysage 01

Une plaine au cœur des collines

Marquée par les massifs de la Chaîne de l'Étoile et de la Sainte Victoire, les reliefs du Cativel et de la colline des Frères, la ville de Gardanne s'inscrit dans une vaste dépression qui offre une grande diversité de paysages : plaines, coteaux, collines, brèches…

Plusieurs cours d'eau traversent la commune, changeant de noms, de cours, de formes ce qui rend leur identification difficile.

La RD6, la RD7 et la voie ferrée 02

Une autre vision du territoire

Si la RD7 a tendance à rompre l'unité du grand domaine de Valabre, le réseau routier, en particulier la RD6 et la voie ferrée, proposent une série de points de vue en belvédère sur le paysage : vallons, cols…

Les paysages industriels 03

Des constructions, points de repères dans le paysage

Des structures industrielles, souvent hors d'échelle, cohabitent avec des zones urbaines et des territoires agricoles : les tours réfrigérantes de la centrale thermique, les chevalements des puits Y et Z, les grands bâtiments industriels de Péchiney-Alcan et les terrils de Collevieille.

La plaine et les coteaux agricoles 04

Un paysage ouvert

Au nord : les coteaux de Payennet.
Au sud : la plaine agricole

Une agriculture sur les restanques et sur la plaine

Occupant près de 10% du territoire de la commune les paysages agricoles côtoient des ambiances industrielles et urbaines

Des témoins d'une activité agricole importante

Norias, fermes, moulins...
dont l'état est souvent dégradé.

01

02

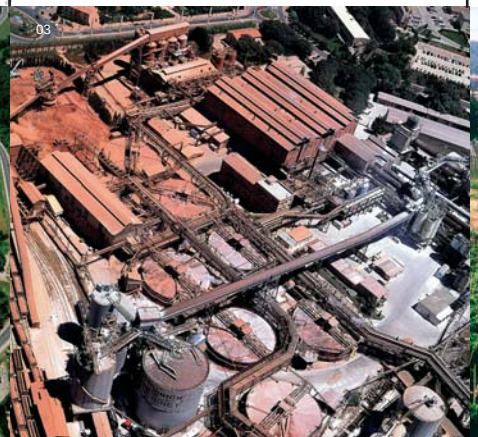
03

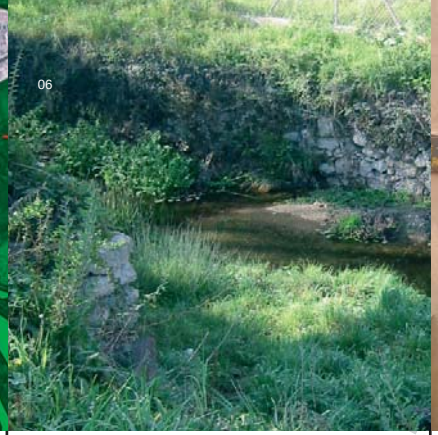

Les crêtes et piémonts boisés

05

Une «ville campagne»

Représentant près de 50% du territoire de la commune, les espaces boisés et les zones naturelles renferment une grande diversité d'espèces : pinède, sous-bois, garrigue, forêt méditerranéenne...

Des espaces fragiles en évolution

Des zones agricoles colonisées par la végétation.
Un développement de l'urbanisation à la périphérie des espaces boisés.

Les vallons humides

06

En zone naturelle

Des cordons boisés qui courent le long des ruisseaux et dans les vallons humides.

En zone périurbaine

Une frange végétale étroite et fragile souvent délaissée, entre espaces agricoles et urbains existants ou futurs.

En zone urbaine

Des vallons souvent ignorés par l'urbanisation et des ruisseaux peu apparents.

Les paysages urbanisés

07
08

Une juxtaposition d'ambiances urbaines

La commune regroupe une grande diversité d'entités urbaines : le centre ville, la vieille ville et son noyau villageois historique, les faubourgs, le village de Biver, l'habitat collectif des années 60/80, les cités minières, la ville à la campagne, le pavillonnaire, les lotissements.

Des espaces publics forts et fédérateurs :

le Cours et le Boulevard Urbain.

Une multitude de séquences paysagères

- Entre ville habitée et industrielle,
- Entre ville habitée et espaces agricoles,
- Entre ville habitée et espaces naturels.

Des points forts du patrimoine à valoriser

- Points de vue, belvédères,
- Éléments architecturaux,
- Patrimoine industriel (chevalements...),
- Parcours paysagers et naturels.

Demain le paysage

Valoriser le grand paysage
- S'inscrire dans la morphologie particulière du site,
- Préserver les espaces boisés et les zones naturelles périphériques,
- Accompagner et valoriser les cours d'eau.

Renforcer la qualité du cadre de vie dans les quartiers
- Travailler la composition du paysage urbain à l'échelle du quartier : traitement des espaces publics, dessertes, aménagements paysagers, ordonnancement du bâti...,
- Aménager des espaces publics conviviaux au cœur des quartiers.

Préserver et valoriser la proximité ville - nature
- Protéger les espaces naturels,
- Poser les limites de l'urbanisation.

2

Les risques naturels aujourd'hui

01

Les risques d'incendies

1400 ha d'espaces boisés

Pinèdes, garrigue, chênaies…

Des risques identifiés

Les risques d'incendies sont désormais bien identifiés et essentiellement liés à la multiplication des interfaces entre zones urbaines et espaces boisés, aux voies ouvertes à la circulation publique et à la fréquentation des massifs.

01

Repères

- **Le Plan de Prévention des Risques (PPR)** permet de délimiter les zones concernées par les risques et d'y prescrire des mesures de prévention. Il couvre plusieurs domaines de risques.
  Le PPR est le document de référence pour la prise en compte des risques naturels de l'environnement, tandis que le document d'urbanisme demeure le PLU.
  Il le complète notamment par des prescriptions constructives et des mesures de sauvegarde et de renforcement de l'existant.

02 03

Le risque d'inondation

Plan de Prévention du Risque d'Inondation

Prescrit par le Préfet.

04

Le risque minier

Plan de Prévention du Risque Minier

En projet à la Préfecture.

Demain les risques naturels

Renforcer la politique engagée de prévention et de lutte contre l'incendie
- Préciser et limiter les zones de contact entre zones urbaines et zones boisées,
- Redonner une vocation à des espaces délaissés,
- Poursuivre l'aménagement de pistes, d'équipements hydrauliques ainsi que l'entretien des secteurs sensibles (débroussaillement des abords et des chemins, éclaircies, entretien par les troupeaux...),
- Soutenir la mise en place de cultures pérennes sur les zones de friche (oliviers...),
- Identifier les zones naturelles et forestières à même d'accueillir du public.

Intégrer les contraintes des risques naturels dans la définition des zones urbaines (U) et urbanisables (UA) du nouveau document d'urbanisme
- Demander un plan de prévention des risques miniers.

3

La structure urbaine aujourd'hui

01 à 03

Le " Centre Ville "

La Vieille Ville

Des références historiques (les remparts, l'église …) témoins du passé médiéval de Gardanne au sein d'un tissu dense, peu aéré qui renferme quelques îlots à réhabiliter et à restructurer.
Des ouvertures peu nombreuses qui limitent les échanges avec le reste de la ville.

Les faubourgs

Avec la vieille ville, ils constituent le cœur de Gardanne.
Structurés autour du Cours, c'est un tissu de faible densité formé d'un ensemble d'habitation homogène où cohabitent une multitude de fonctions : commerces, services, équipements, marché….

Les ensembles collectifs

Entre faubourgs et boulevards urbains, des entités imposantes et des espaces libres.

01

02

03

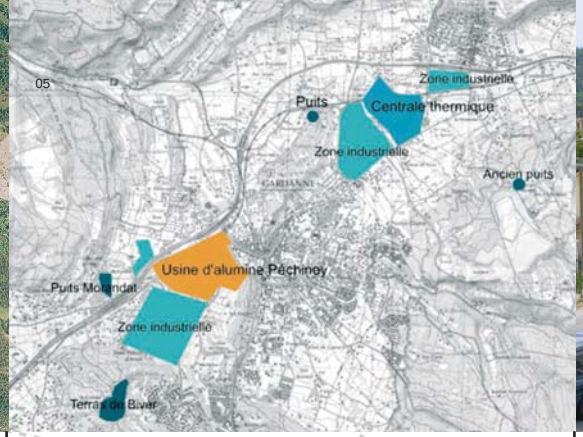

Les extensions "modernes"

04

Un tissu mixte

Lotissements, équipements
maisons en bande et petits collectifs.

Les lotissements

Une multiplication d'opérations réalisées au gré
des opportunités et des besoins
à mieux relier entre elles.

Des zones d'activités périphériques et de vastes emprises industrielles

05

Des zones d'activités aujourd'hui commercialisées

Des sites industriels en activité

- Péchiney (40 ha),
- La Centrale thermique (20 ha).

Des espaces en mutation

- Puits Z (4 ha),
- Puits Y (14 ha),
- Jean de Bouc (30 ha).

Biver et les cités minières

06

Un noyau villageois

Des cités minières

- Un patrimoine et une architecture témoins d'une histoire économique,
- Une évolution du caractère ouvrier des cités.

Des extensions pavillonnaires récentes

Demain la structure urbaine

Recalibrer et conforter le centre ville
- Redéfinir les limites du centre ville et les adapter à la croissance urbaine de Gardanne,
- Affirmer la diversité et la richesse du centre ville : commerces, équipements, habitat...

Atténuer les ruptures urbaines et les changements d'échelle trop brusques
- Mettre en relation le centre ancien, l'habitat collectif et les faubourgs,
- Réaménager les espaces publics,
- Poursuivre les efforts engagés sur la vieille ville.

Finaliser les quartiers
- Poser les limites de l'urbanisation,
- Définir et hiérarchiser les besoins à 15 ans concernant les secteurs d'urbanisation, le maillage d'équipements et d'infrastructures.

4

La démographie aujourd'hui

01 à 03

Évolution et tendances démographiques

Une croissance démographique maîtrisée

Au dernier recensement de 1999, la commune comptait 19 344 habitants soit 37% de plus qu'en 1975. On observe néanmoins un ralentissement de la croissance démographique depuis le début des années 90. Ce tassement, observé sur la plupart des territoires des Bouches-du-Rhône, est cependant moins marqué sur Gardanne que sur les autres communes du canton : Bouc-Bel-Air, Mimet, Simiane Collongue.

Un solde naturel moteur de la croissance démographique

Depuis 1990, le solde naturel (les naissances moins les décès) représente près de deux tiers de la croissance soit 380 habitants.

Un nombre stable de nouveaux habitants

Après un afflux important de nouveaux habitants dans les années 80, leur nombre s'est stablilisé depuis bientôt 15 ans.

01

02

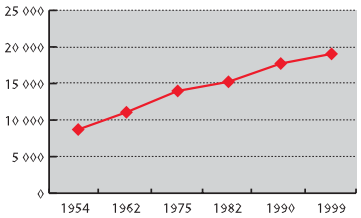

années	nbre habitants
1954	9 015
1962	11 159
1975	14 120
1982	15 122
1990	17 864
1999	19 344

Évolution de la population Gardannaise depuis 1954

03

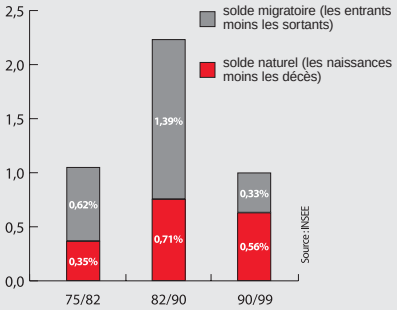

Taux annuel moyen de variation de la population

Un vieillissement de la population

Comme dans l'ensemble du département, on observe un vieillissement régulier de la population gardannaise du à la diminution des jeunes (26% de moins 20 ans) et à l'augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans (21% de 60 ans et plus).

Une augmentation des ménages de petite taille

Les ménages de petite taille de 1 à 2 personnes sont en augmentation, ainsi près d'un ménage sur quatre est aujourd'hui composé d'une personne seule. Cette profonde transformation des structures familiales s'inscrit dans la tendance nationale : phénomène de décohabitation, mise en couple tardive, augmentation des séparations, des familles monoparentales et du nombre de personnes âgées vivant seules.

Demain la démographie

Assurer le maintien de la croissance démographique...
- Favoriser l'accueil de nouveaux habitants en conjuguant offre économique, offre de logements et offre de services,
- Valoriser la situation stratégique privilégiée au sein de l'agglomération,
- Révéler les multiples atouts de la commune.

...En garantissant un développement raisonné grâce à
- La maîtrise de l'urbanisation,
- La diversification de l'offre en matière d'habitat,
- La protection et la mise en valeur des zones naturelles et agricoles,
- La prise en compte des risques naturels.

5

Le logement aujourd'hui

01

Tendances et évolutions

Une tendance au ralentissement de la production de logements

- De 4957 logements en 1975 à 7744 logements en 1999 dont 2/3 de logements individuels,
- Une moyenne de construction annuelle de 92 logements / an, depuis 1990.

02 à 04

Moins de logements vacants

Sur Gardanne, le taux de vacance a diminué depuis 1975 passant de 8 à 5%.

Un parc ancien

Des contraintes et des limites liées à l'ancienneté du parc (plus de 50% du parc a été construit avant 1975) qui ont abouti, dans la vieille ville, à la mise en œuvre d'une première série d'actions en faveur de son amélioration : l'OPAH (1999-2002)

Une production régulière de logements sociaux

13 opérations de logements collectifs sociaux sur le territoire entre 1981 et 2000.

Une répartition équilibrée entre propriétaires et locataires

Au recensement de 1999, la commune comptait 46% de propriétaires contre 38% de locataires dont plus de la moitié en logement social.

Une faible proportion de petits logements

11% de T1 et T2 contre une moyenne de 21% sur le département. La demande est néanmoins susceptible de se renforcer avec la création de l'école de la microélectronique, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et de personnes seules.

01

02

03

04

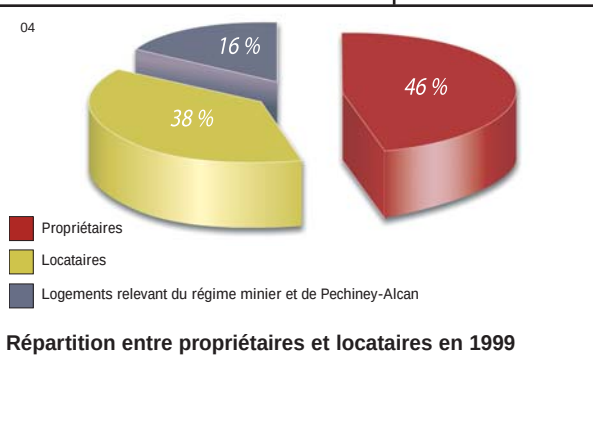

Répartition entre propriétaires et locataires en 1999

05

06

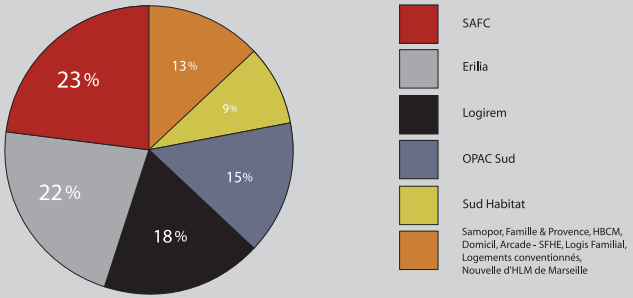

Répartition du parc de logement social au 1er janvier 2004

Des demandes importantes

05

Aujourd'hui 62% des demandes émanent d'habitants de Gardanne et 30% d'entre elles concernent des petits logements. Sous l'effet conjugué de la flambée des prix et de la précarisation croissante des conditions de travail, les ménages ont tendance à rester dans le logement qu'ils occupent.

Des projets en cours

D'autres logements sont actuellement en projet comme la construction de logements sociaux avec LOGIREM.

Un parc de logements sociaux important

06

Réparti dans l'ensemble des quartiers, le parc social compte 1876 logements* de typologies très diverses gérés par 12 bailleurs sociaux.

*chiffres au 1er janvier 2004

Demain le logement

Apporter une réponse aux besoins diversifiés de logements
- En prenant en compte l'évolution de la population (besoins des petits ménages des personnes âgées…) : logements de petite taille, logements intermédiaires...,
- En suivant l'évolution de l'ancien patrimoine social des Houilières,
- En combattant l'habitat insalubre.

"Refaire la ville sur la ville"
- En utilisant le potentiel foncier existant,
- En limitant la consommation d'espace.

Adapter le rythme de production et les types de logements aux perspectives démographiques et économiques

6

Les déplacements aujourd'hui

01

Les grandes infrastructures

Une bonne accessibilité du territoire communal

Le territoire de Gardanne bénéficie de la proximité de grandes voies de transit et de voies d'échanges importantes (RD 6,7, 58).

Une bonne accessibilité au centre ville

Un plan de circulation opérationnel, y compris en période de marché, des accès aisés au centre ville, des parkings gratuits conséquents.

Un réseau interne dense à hiérarchiser

En dehors du boulevard urbain, le réseau s'est organisé entre les voies d'échanges au gré des constructions. L'objectif vise à améliorer les modes de liaison entre les quartiers.

Un manque de lisibilité des entrées de ville

Si la ville est très accessible, il est difficile à certains endroits d'identifier les entrées d'agglomération. L'étalement de la ville, les abords constitués de nombreux lotissements et les faubourgs ne facilitent pas la lecture de la ville et de ses limites ce qui génère en retour des problèmes de vitesse et de comportement des usagers.

Des navettes domicile/travail en augmentation

Le mode de déplacement par véhicules particuliers est utilisé à 83% par les ménages qui possèdent en moyenne 2 véhicules. La marche à pied et les 2 roues représentent à peine 9% des déplacements.

02
03

Des déplacements quotidiens importants

La très forte attraction de l'aire Aix/Marseille

Le travail et les loisirs constituent les premiers motifs de déplacements vers l'aire métropolitaine Marseillaise.

01

Le flux des déplacements professionnels

02

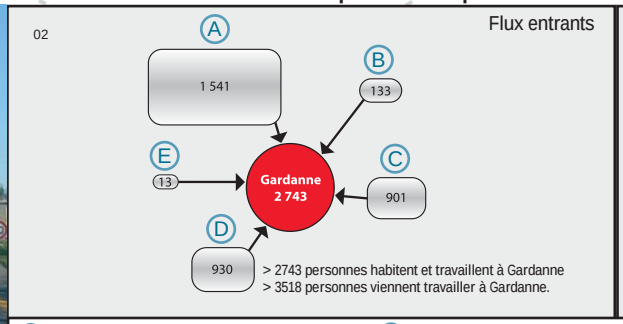

03

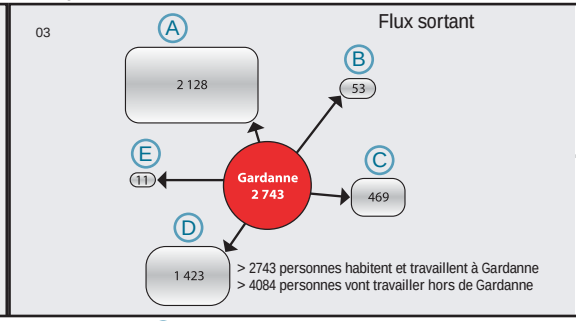

- (A) Aire d'Aix-en-Provence, les communes du nord et nord-ouest et lenord de l'Étang de Berre
- (B) Communes hors département
- (C) Communes situées à l'est et sud-est de Gardanne
- (D) Aire marseillaise, le sud de la commune, les communes du sud et de l'ouest de l'Etang de Berre
- (E) Communes hors département de grandes distances

04

Les transports en commun

Un réseau de transports en commun complet

Malgré le train et la gare en centre ville, un cadencement de bus adapté aux horaires de la SNCF et une tarification attractive, les transports en commun ne couvrent que 3% des déplacements.

Une offre à ajuster

- Le train annoncé dans le Contrat de Plan État-Région 2000-2006,
- Un réseau de bus à compléter,
- Des rotations de transports collectifs plus rapides sur certains axes,
- Le doublement de la voie RTR13 entre Aix et Marseille,
- La réouverture à l'étude de la voie Gardanne-Carnoules,
- Une offre à la carte à étudier.

Demain les déplacements et les transports

Optimiser les déplacements et le réseau
- En limitant le transit en centre ville,
- En réalisant un réseau de liaisons entre les quartiers,
- En identifiant de façon plus visible les entrées de ville,
- En adaptant la voirie aux flux (simple ou double voie, pistes cyclables, éclairage, possibilités de stationnement…)

Développer les modes de transports alternatifs
- Renforcer l'offre de transports en commun (sur des petites liaisons à rotation rapide),
- Encourager le développement du réseau ferroviaire,
- Favoriser les rencontres entre les différents modes de transports (bus, fer, parkings adaptés...).

Encourager l'usage piéton et cycle
- En offrant des circuits continus et en développant les possibilités du vélo de loisir et sportif,
- En sécurisant les itinéraires,
- En valorisant le partage des axes avec la voiture et les transports en commun,
- En créant une signalétique spécifique.

7

L'activité économique aujourd'hui

01 à 03

La population active

Une population active en augmentation

Depuis 1990, le taux d'activité a augmenté de 2% (8 495 d'actifs), un chiffre lié principalement à l'entrée des femmes dans la vie active.

Un taux de chômage en baisse

En 2004 la commune comptait 992 chômeurs soit une baisse de 600 demandeurs d'emplois depuis 1999 pour un taux de 11,8% qui se caractérise plutôt par un chômage longue durée (60% de plus de 1 an).

Un accroissement des déplacements domicile-travail

40% des actifs habitent et travaillent à Gardanne en 1999 contre 50% en 1990,
30% des actifs de Gardanne vont travailler à Aix-en-Provence,
26% des actifs de Gardanne vont travailler à Marseille.
Dans le même temps, de plus en plus d'actifs viennent travailler sur Gardanne sans y résider (+880 entrants).

Une prédominance du secteur tertiaire

Près des trois quarts de la population active Gardannaise travaille dans le secteur tertiaire.

Repères

- **1096** entreprises,
- **6400** emplois dont **65%** dans le tertiaire
- **300** emplois depuis **2003** suite à des installations d'entreprises ou de structures d'activités.

01

02

03

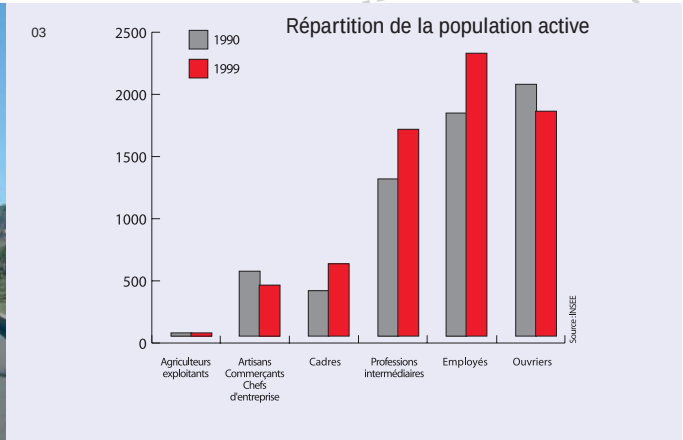

04

L'industrie

Un pôle phare du département

Dominé par la métallurgie et la mécanique industrielle, le pôle a vu récemment se développer de nouveaux secteurs: l'agroalimentaire, la confection, la chimie et le médical.

L'agriculture

Un secteur qui se maintient

En dépit de la réduction de la Surface Agricole Utile (de 561 ha en 1979 à 370 ha en 1988) on observe une certaine stabilisation des surfaces agricoles (347 ha en 2000).
Gardanne compte encore 16 exploitations déclarées qui représentent près de 10% de la superficie totale de la commune (272 ha) et développent des cultures variées (maraîchage, céréales, pépinières, vergers, oliviers pour lesquels la commune est classée zone d'AOC).

05
06

Les PME/PMI

Un réseau de Petites et Moyennes Entreprises

Gardanne s'appuie sur un réseau de PME/PMI dont 92% comptent moins de 10 salariés.

Des demandes d'implantation

Motivées par la situation géographique stratégique de la commune, elles concernent des secteurs d'activités variés (logistique, artisanat, BTP…).

La micro électronique

L'école Georges Charpak devrait attirer les PME et permettre la création d'entreprises ce qui impose à terme des besoins en locaux spécifiques.

07

Les zones d'activités

Des zones d'activités commercialisées

La Palun, Avon, Bompertuis.

De futures zones d'activités à commercialiser

Puits Morandat, puits Z, Jean de Bouc.

Un appareil commercial complet

Un marché attractif et plus de 300 commerces et services structurés autour du Cours (dont le projet d'aménagement est lancé), du centre de Biver et de petits pôles commerciaux.

Demain l'activité économique

Poursuivre la mutation économique et favoriser les conditions d'emploi
- En soutenant les activités existantes et en accueillant les demandes d'implantation d'entreprises,
- En accompagnant le potentiel de développement lié à la microélectronique et les nouvelles activités à venir et en anticipant les besoins,
- En valorisant la situation stratégique de Gardanne au cœur de l'aire urbaine marseillaise.

Diversifier et soutenir le développement économique
- En maintenant l'offre foncière dédiée à l'activité économique : Jean de Bouc, Puits Z, Puits Morandat.

Les équipements aujourd'hui

00

Un pôle de référence à l'échelle départementale

L'objectif aujourd'hui est à la fois de renforcer l'offre en matière d'équipement et d'optimiser le fonctionnement des structures existantes.

La formation

20 établissements scolaires

La commune de Gardanne compte 7 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires, 2 collèges et 3 lycées dont le lycée agricole de Valabre. Ce dernier jouit d'une renommée et d'un rayonnement régional, et accueille 93% d'étudiants extérieurs à la commune. Afin de répondre à leurs besoins en logements, la réalisation d'une résidence étudiante est en projet, à proximité immédiate du lycée.

Le centre de micro électronique

Depuis septembre 2002, Gardanne accueille la première école de micro-électronique de France : Le centre de micro-électronique de Provence. Baptisé Georges Charpak, en hommage au dernier prix Nobel de physique, le centre s'installera en septembre 2007 sur le site de Château Laurin. Une structure d'enseignement supérieur d'envergure qui dépend de l'école des mines de Saint-Etienne.

La maison de la formation

Vendu en 2001 par Charbonnages de France, ce centre avait été aménagé dans les années 50 afin d'assurer la formation des mineurs. Après des travaux de remise en état, la ville a loué ces locaux à différents organismes de formation : GRETA du Pays d'Aix, ADREP…. La maison de la formation accueille aujourd'hui l'école de micro-électronique de Provence jusqu'à son installation sur le site du Château Laurin.

01 à 03

La petite enfance

4 structures d'accueil dédiées à la petite enfance

La Farandole, la Souris Verte, Veline en comptine, le jardin de la petite enfance.

01

02

03

04

Les équipements sanitaires et sociaux

Un ensemble cohérent

- La maison de retraite (84 places), la "Maison" (soins palliatifs),
- Le Centre médico-social (département),
- Le Centre de Santé François Billoux (Centre de santé mutualiste qui compte une cinquantaine de salariés dont une trentaine de médecins),
- Le centre médico-psychologique Acanthe,
- CCAS : un établissement public communal doté d'un service social et d'un service de prises en charge des personnes âgées avec maintien à domicile (2 foyers-club et 1 foyer-restaurant).

D'autres équipements sont actuellement en projet

- Un centre d'accueil "Delta Sud" pour les enfants de 0 à 18 ans (12 lits),
- Un centre d'accueil pour les personnes handicapées "La Chrysalide" (en cours quartier St Roch),
- Un foyer du 3ème âge sur Biver (d'une capacité de 80 personnes),
- Une résidence sociale (d'environ 32 logements).

La vie associative

Gardanne est riche d'un réseau associatif composé de 130 structures : solidarité, protection de l'environnement, sport, culture...

05
06

Les services publics et les services sociaux

Un réseau d'équipements administratifs

Ensemble, ils permettent à la commune d'assurer son rôle de ville centre au sein de son bassin d'habitat et d'emploi : la Maison du Droit et du Citoyen, l'Hôtel de ville et la mairie annexe, les services municipaux (administratifs, sports, culture, jeunesse, logement, direction des services techniques, communication, centre technique municipal, police municipale, cimetière), le Tribunal d'instance, le Bureau de poste, l'ANPE, le Trésor public, EDF – GDF, la Gendarmerie, la Sécurité sociale, l'Association d'Aide à l'Insertion (A.A.I), les structures CCAS, le service social CG13 : la maison de la solidarité (MDS), le service social CAF, le Centre de secours départemental (pompiers Fontvenelle), la CRAM, la CPAM, la MAIO, l'ADAR, l'AGAFPA, Étincelle 2000 / ADMR et la Société de secours minière du Midi (structure de soins réservée aux mineurs et ayants droits).

07
08

La culture et le sport

Une offre culturelle diversifiée

La médiathèque, l'école de musique, l'école d'arts plastiques, l'écomusée de la forêt et le cinéma classé Art et Essai "3 Casino" qui a su, grâce à son festival et sa programmation, fidéliser un large public malgré la présence d'un grand complexe cinématographique à Plan de Campagne.

De très nombreux équipements sportifs

Stades, gymnases, courts de tennis, salles polyvalentes, centre aquatique…
La ville de Gardanne offre une grande variété d'activités sportives et d'installations.
La commune compte ainsi une quarantaine de clubs sportifs : football, handball, rugby, volley-ball, basket-ball, tennis, athlétisme, judo, karaté, escrime, natation, tir à l'arc, vélo etc.…

Une forte capacité d'accueil de manifestations

La Maison du Peuple, le cinéma "3 Casino", la Halle…

Demain les équipements

L'objectif est aujourd'hui à la fois de renforcer l'offre en matière d'équipement et d'optimiser le fonctionnement des structures existantes :

Engager une réflexion sur l'implantation des différents équipements de la commune
- En améliorant les conditions de fonctionnement de certains équipements (école de musique, école d'arts plastiques…),
- En réservant des emplacements pour de futurs équipements.

Compléter l'offre d'équipements culturels pour les Gardannais et participer à la diversification de l'offre culturelle entre Aix et Marseille
- En relançant la réflexion sur une nouvelle salle des fêtes,
- En développant une nouvelle offre au travers du projet du Puits Morandat.